



DOSSIER P. 12

LA RESTAURATION SCOLAIRE



*Environnement - Travaux publics
Développement durable*

*53, Avenue de la belle Aimée
91390 MORSANG-sur-ORGE*

Tél.: 01 69 51 44 88

Fax : 01 69 51 44 99

e.mail : contact@acces-tp.fr

Votre publicité

dans l'Écho
d'Épinay-sur-Orge

Contactez le service
communication pour connaître les
modalités et les tarifs en envoyant
un mail à l'adresse suivante :

service.communication@ville-epinay-sur-orge.fr

Donnez votre avis sur la privatisation d'Aéroports de Paris



Jusqu'au 12 mars 2020, les électeurs français peuvent soutenir la tenue d'un référendum sur la privatisation du groupe ADP (ex-Aéroports de Paris). 4,7 millions de signatures sont nécessaires, ce qui représente 10% des électeurs.

Comment faire pour soutenir le Référendum ?

Toutes les personnes en âge de voter et inscrites sur les listes électorales peuvent apporter leur soutien au Référendum. Un site internet dédié est mis en place par le gouvernement afin de récolter les signatures des Référendums d'Initiative Partagée (R.I.P.) : <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1>

Pour les personnes ne disposant pas d'un accès à internet, un formulaire papier à remplir est disponible en mairie.



Chères spinoliennes, chers spinoliens,

Je vous souhaite, avec l'ensemble de l'équipe municipale, tous les vœux de bonheur et de réussite pour vous-même et pour ceux que vous aimez, des vœux de santé. Une santé sans laquelle le reste est difficile voire parfois impossible. Je vous adresse également des vœux de sérénité, avec un sens avéré des valeurs républicaines, des vœux d'amitié et d'amour.

À toutes et à tous, je vous souhaite une merveilleuse année 2020.

Fidèlement
Véronique François
Maire d'Épinay-sur-Orge
Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Paris Saclay



À votre écoute, Véronique François vous reçoit sur rendez-vous en mairie ou lors de sa permanence téléphonique le jeudi de 17h à 18h.
Tél. 01 69 10 25 61 - m.lemaire@ville-epinay-sur-orge.fr

SOMMAIRE

- 3 L'Édito
- 5 Focus
- 6 Vie municipale
- 9 Sécurité
- 10 Les services municipaux
- 12 Dossier
- 16 Transports
- 17 Département
- 18 Nouveaux acteurs économiques
- 19 Environnement
- 20 Travaux
- 22 Prévention, Santé
- 24 Enfance, Jeunesse
- 26 Scolaire
- 27 Animations
- 28 Retour en images
- 30 Conseil Municipal
- 32 Infos pratiques
- 34 Tribune libre
- 35 État Civil



Retrouvez-nous sur Facebook
www.facebook.com/epinaysurorge



Retrouvez toutes nos
publications sur
www.ville-epinay-sur-orge.fr



N°150 / FÉVRIER - MARS 2020

5 100 exemplaires • **Directeur de la publication** :
Véronique François • **Codirecteurs de la publication** :
Dominique Decugnière et Serge Lebrun • **Secrétariat
de rédaction, régie publicitaire, conception et mise
en page** : Service communication (Corinne Mabilat et
Lauriane Wary Tél. 01 69 10 25 77 ou 01 69 10 25 78),
Ilana Chouraqui - www.ville-epinay-sur-orge.fr

• **Photos** : Service communication, Freepik.com, Pixabay.

• **Impression** : RAS - Villiers-le-Bel - Tél. 01 39 33 01 01.

• **Vous ne recevez pas le magazine ?** N'hésitez pas à
contacter le distributeur pour le lui signaler au 01 64 97 11 31.
Boite aux lettres IDF - 9 rue des cerisiers
ZI de l'églantier - 91090 Lisses



L'ECHO FÊTE SON 150^{ÈME} NUMÉRO !

En complément du site internet, de l'affichage, des panneaux lumineux et des publications Facebook, le journal municipal est un support de communication privilégié pour vous transmettre en détails de nombreuses informations sur l'actualité de la ville et ses projets.

Un outil qui évolue avec son temps pour répondre au mieux à vos besoins et dont le 1^{er} numéro paraissait en noir et blanc en janvier 1942 ! Les archives révèlent des parutions irrégulières à son démarrage et une édition annuelle à partir de 1959 où il est intitulé L'Écho Municipal. En 1971, des photos en noir et blanc font leur apparition en attendant l'arrivée de la couleur en 1989 sur la couverture et en 2000 pour l'intégralité du journal.

Avec le temps le fond et la forme ont évolué. Votre magazine est aujourd'hui bimestriel et publié à 5 100 exemplaires pour être distribué sur toute la commune. Il met en lumière les informations et événements communaux et associatifs, départementaux et nationaux, avec pour objectif de vous donner le maximum de renseignements utiles pour votre quotidien.

Nous profitons de cette date anniversaire pour vous remercier de vos nombreux retours positifs sur le magazine et pour toutes vos contributions car c'est aussi grâce à vous qu'il existe et évolue depuis toutes ces années. Bonne lecture de ce 150^{ème} numéro !

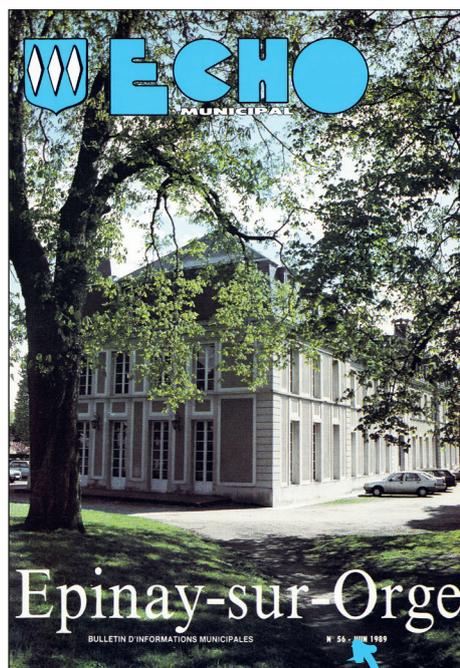
Retrouvez les derniers numéros du journal sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.ville-epinay-sur-orge.fr/kiosque/>



Janvier 1942



Décembre 1972



Juin 1989



Juin 2011

LA MUNICIPALITÉ VOUS PRÉSENTE SES

2020



MEILLEURS VOEUX POUR L'ANNÉE 2020



LES ÉLECTIONS MUNICIPALES APPROCHENT

Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et le dimanche 22 mars 2020 pour le second tour.

Pour rappel, il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter.

Pour les municipales, vous avez la possibilité de vous inscrire jusqu'au 7 février 2020. Pour y parvenir, plusieurs solutions s'offrent à vous : par internet sur le site servicepublic.fr, par courrier adressé à la mairie ou directement en mairie. Grâce à la mise en place du répertoire électoral unique,

dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut désormais vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

**JE M'INSCRIS SUR
LES LISTES ÉLECTORALES
AVANT LE 7 FÉVRIER 2020**



PAR INTERNET

www.demarches.interieur.gouv.fr



PAR COURRIER

À votre mairie



EN MAIRIE

En personne ou en mandatant un tiers

**ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020**

LE RÉSEAU FIBRE OPTIQUE : UN PLANNING DE TRAVAUX RETARDÉ



La durée des travaux de réingénierie du réseau sur le 2^{ème} semestre 2019 a été sous-estimée par la société Covage entraînant un retard de calendrier.

A ce jour, un décalage de 3 mois est constaté sur le planning de l'opération qui, pour rappel, doit permettre l'arrivée des opérateurs nationaux. Un retard auquel vient s'ajouter la destruction de deux armoires prévues pour le raccordement de 1100 abonnés, causée par la chute d'un mur situé près du gymnase Alain Mimoun en ce début d'année. Un délai de reconstruction encore indéterminé est à prévoir. Les futurs abonnés en attente de connexion seront prévenus directement par leur opérateur au fur et à mesure de la mise en service des armoires de rue.

CIRCULATION CENTRE VILLE ET QUARTIER DU MAUREGARD



En 2019, la municipalité vous présentait l'étude de circulation et de stationnement réalisée par le bureau d'études Transitec. Vous avez été nombreux à être présents aux réunions publiques que la municipalité souhaitait participatives, ce qui a permis de mettre en exergue, pour l'ensemble des quartiers de la ville, les difficultés rencontrées et ainsi d'entamer une réflexion commune sur les solutions à mettre en place.

Dans la continuité du travail amorcé au cours des premières réunions, nous nous sommes revus les 9 et 16 décembre 2019. Concernant le Centre-Ville, il a été convenu avec les riverains présents de tester la mise en place d'une zone verte (stationnement gratuit et limité à 3h maximum) sur la rue de Petit Vaux dans sa partie en sens unique. Cet essai est effectif depuis le 15 janvier 2020 pour une durée de 2 mois. Pour le quartier du Mauregard, la municipalité étudiera les résultats du questionnaire qui vous sera distribué prochainement pour connaître vos souhaits sur les emplacements pouvant être transformés en places de stationnement.



LE RECENSEMENT EST EN COURS

L'enquête de recensement de la population a démarré le 16 janvier et s'achèvera le 22 février 2020.

Elle est effectuée auprès de 8% des spinoliens par deux agents recenseurs, M. Claude Lequesne et M^{me} Virginie Leblay, qui se présenteront à vous munis de leurs cartes d'agent recenseur et dont les photos ci-contre vous permettront de les accueillir en toute sérénité.



POLICE MUNICIPALE : RECRUTEMENT D'UN NOUVEL AGENT

Pour renforcer la présence de la police municipale sur le terrain et permettre des interventions par équipe de deux, la municipalité accueillera un 4^{ème} policier courant février.

Pour rappel, les agents de la police municipale sont des fonctionnaires territoriaux qui ont pour mission la prévention et la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. Ils agissent sous la direction du Maire et le contrôle du Préfet.



LES SERVICES TECHNIQUES : UNE ÉQUIPE

En charge du bon fonctionnement du domaine public, vous les croisez au quotidien dans leur fonction. Les services techniques ont pour mission d'améliorer votre cadre de vie en rendant la ville plus belle, plus propre et plus pratique. L'équipe est composée de 30 agents municipaux répartis dans 3 grands domaines : les bâtiments, les parcs et jardins, la voirie - fêtes - gardiennage.

L'ensemble de ces services est piloté par une direction en charge au quotidien de la coordination des interventions sur la voirie et les réseaux, des demandes d'arrêtés, des Déclarations d'Intentions de Commencement de Travaux (DICT), de l'éclairage public ou encore de la résolution des problèmes liés à la circulation et au stationnement. La direction gère également les relations avec les concessionnaires de réseaux (EDF, GRDF) et les partenaires de la ville (services de l'État, Conseil Départemental, Communauté d'Agglomération). En parallèle, elle accompagne voire même pilote les grands projets structurants de la ville : construction des futures médiathèque et crèche, arrivée du Tram T12, travaux sur la ZAC...

Le service bâtiments

Ce service gère le patrimoine bâti de la commune en assurant l'entretien et la maintenance de 34 établissements recevant du public, soit une surface de 32 265 m². Il s'agit des bâtiments scolaires, de la petite enfance, associatifs, sportifs, administratifs, techniques, des logements communaux, de la résidence pour personnes âgées, de l'église Saint-Leu-Saint-Gilles et dans les années à venir des futures

médiathèque et crèche.

Les agents réalisent donc les travaux de maintenance et les interventions d'urgence. Un planning bien rempli pour cette équipe de 6 personnes comprenant un responsable, deux agents polyvalents, un peintre, un plombier/chauffagiste et un serrurier. Lumière, chauffage, téléphonie, peinture, électricité, sécurité incendie, de la maçonnerie si besoin comme pour la réalisation de la borne en hommage à la deuxième Division Blindée... La palette des compétences est large pour cette équipe de l'ombre qui œuvre



au quotidien pour assurer confort et sécurité aux utilisateurs. 80% de leur temps est consacré à l'entretien (en majeure partie pour les écoles et les gymnases) et 20% à la réhabilitation des bâtiments (travaux de rénovation d'un bureau, création de sanitaires avec accès PMR...).

L'équipe a également la responsabilité du suivi des entreprises extérieures, notamment pour le nettoyage des écoles et pour les travaux de rénovation lourds comme la remise à neuf de salles de classe (sol, menuiseries, pein-

ture) ou encore récemment la rénovation du restaurant scolaire de l'école élémentaire Paul Valéry avec la création d'un self-service.

Le service voirie, fêtes et gardiennage

Ce service entretient les 33,5 km de voirie communale (revêtements des chaussées et trottoirs) et des abords des bâtiments communaux. Nids de poule, marquage au sol (places de parking / marquage jaune), intervention après un accident font partie de leur quotidien. L'équipe assure aussi la création



et l'entretien des panneaux de signalisation dépassés, dégradés et volés, ainsi que du mobilier urbain comme les corbeilles et les bancs dans les parcs, écoles et centres de loisirs.

Le service a également en charge la logistique de toutes les manifestations municipales (journée des associations, Brandous, vœux...), ainsi que de tous les événements orchestrés par les associations à raison de 3 à 4 par semaine. Chacune de ces fêtes nécessite de nombreux préparatifs à savoir le transport de matériel, l'installation de mobilier (tables, chaises, vais-

POLYVALENTE

selle...), de la technique (estrade, son, lumière, électricité...), de la sécurité (barrières...), de l'affichage dans certains panneaux de la ville... Elle gère également l'installation des illuminations de Noël et assure des permanences pour vous distribuer sacs végétaux et containers.

Pour la partie gardiennage, ce ne sont pas moins de neuf gardiens qui sont en charge de l'entretien (ménage, tonte, engrais, arrosage et marquage au sol avant chaque match pour les terrains en herbe...) et de la surveillance des stades et gymnases ainsi que de la salle des

total il anime un patrimoine de 42 hectares d'espaces verts : 18 hectares de proximité et 13,2 hectares en gestion externalisée. Ces espaces comprennent 1 300 m² de massifs floraux répartis sur 44 sites, 10 hectares d'espaces boisés (parcs des Templiers et de Petit Vaux), un patrimoine arboré réparti sur 70 sites, mais également les cours d'école (3 200 m²), le cimetière (3 hectares et 3 570 concessions), les jeux pour enfants dans le parc et l'aire de fitness.

Fleurir notre ville, c'est apporter de la couleur et des parfums pour

du rucher communal et des potagers pédagogiques dans les écoles maternelles et du verger pédagogique dans le parc des Templiers.

En parallèle de la taille, de la tonte, du fleurissement, l'équipe est en charge de la propreté de la ville : nettoyage des cours d'écoles, du marché couvert deux fois par semaine, des 75 poubelles, des dépôts sauvages, du remplissage des Toutounet (sacs à déjections canines) et du cimetière (propreté et contrôle des marbriers, mais aussi gestion des reprises des concessions échues et abandonnées). Le balayage est réalisé par une société externe qui nettoie une fois par semaine le centre-ville, une fois par mois la totalité de la ville avec un souffleur, et chaque jour par un agent sillonnant la ville à pied avec un aspirateur appelé « Gluton ».

Enfin, ils assurent le contrôle et le suivi des travaux réalisés par des entreprises extérieures pour l'élagage et la tonte des grands espaces (Esplanade, Mauregard, parc des Templiers).

Un vaste champ d'intervention, des rôles bien définis, une équipe polyvalente et soudée qui se complète et dont chaque service vient en renfort des autres quand le contexte le nécessite, notamment en période de viabilité hivernale où un système d'astreinte se met en place pour des interventions en cas de neige et verglas.

fêtes. Un service complet et de qualité qui nécessite un planning bien organisé et des roulements pour assurer en semaine, le soir jusqu'à 23h et les week-end, une permanence et un service d'astreinte.

Les espaces verts

Le service des espaces verts conçoit et entretient le patrimoine végétal et paysager de la ville : parcs, jardins, massifs de proximité, jardins pédagogiques dans les écoles, abords des bâtiments communaux, arbres d'alignement, plantations dans le cimetière... Au

créer une ambiance, marquer les saisons. L'équipe réalise de nombreux aménagements en pleine terre, en jardinière ou pour l'évènementiel, tout en favorisant la biodiversité et l'environnement avec des mises en scène paysagères imaginées du croquis jusqu'à la réalisation sur le terrain.

Un engagement passionné, durable et respectueux de l'existant qui a permis à la ville d'être classée 2^{ème} fleur au palmarès des villes et villages fleuris et de recevoir le trophée de la fleur verte. Un savoir visible au quotidien avec la gestion



Pour les contacter :

services.techniques@ville-epinay-sur-orge.fr

LA RESTAURATION SCOLAIRE : UN MOMENT D'ÉCHANGE ET D'APPRENTISSAGE

Tout au long de l'année, le service de la restauration tourne à plein régime dans les trois groupes scolaires de notre commune. De la maternelle à l'élémentaire, vos enfants profitent chaque jour d'école de ce temps de convivialité et d'échange orchestré par les équipes de restauration, d'animation et des ATSEM pour nos plus jeunes écoliers.

Il est important de bien apprendre, mais aussi de bien manger ! Le repas du midi fait partie intégrante de la journée de vos enfants, un moment de partage pendant lequel ils apprennent à s'alimenter de manière équilibrée.

Dans de nombreuses familles la même question revient chaque soir « Qu'as-tu mangé ce midi à la cantine ? ». La réponse n'est pas toujours satisfaisante. Qui ne souhaiterait pas être une petite souris et jeter un œil dans les cantines pour voir les coulisses ? Que mangent vos enfants ? Qui confectionne les repas ? Ce dossier a pour objectif de répondre à toutes ces questions.

Pour commencer, la restauration scolaire de l'ensemble des écoles est gérée par la commune et plus

particulièrement par l'équipe de restauration composée de 23 agents communaux qui œuvrent chaque jour pour offrir à vos enfants un service de qualité.

Quand sonne l'heure de la pause méridienne, vos enfants, les plus petits comme les plus grands, sont pris en charge par les animateurs ou les Atsem pour ceux de maternelle. Une coupure qui se décompose en deux temps.

Le repas

Dans les trois écoles maternelles et au sein de l'école élémentaire Albert Camus, des services à table sont établis. En maternelle, les enfants sont pris en charge par les ATSEM qui les accompagnent et déjeunent à table avec eux. En élémentaire, ce sont les animateurs qui font l'appel des enfants et assurent le bon déroulement du service.

Pour l'école élémentaire Paul Valéry, un self-service vient d'être mis en place et permet aux enfants d'être plus autonomes et sensibles au gaspillage en se servant eux-mêmes et en triant leurs déchets en fin de repas. Les menus sont identiques à ceux proposés



en service à table dans les autres groupes scolaires de la commune, mais ce mode de restauration permet de faire manger les élèves sur un service continu.

Le temps du midi reste un moment





d'apprentissage et d'éducation, qui permet aux enfants de découvrir de nouvelles saveurs et de nouveaux aliments. C'est pourquoi les animateurs et ATSEM demandent aux enfants de goûter mais ne les forcent jamais à terminer leurs assiettes.



Comment sont élaborés les menus ?

Les menus sont élaborés pour une période de deux mois en collaboration avec une diététicienne basée à la Cuisine des 4 fourchettes. Cette cuisine est gérée par trois communes : Massy, Chilly-Mazarin et Épinay-sur-Orge sous la forme d'un Syndicat Intercommunal de Restauration dont la vocation unique est de fabriquer et de livrer les repas. Les produits réceptionnés à la cuisine centrale sont cuisis dans le hall de cuisson ou dans la salle de préparation des entrées. Ils sont conditionnés et refroidis afin de respecter le principe de liaison froide qui permet de conserver la qualité nutritive des aliments. Les repas sont ensuite remis en température au moment d'être servis.

Les menus sont présentés lors de deux commissions : une commission de travail communale à laquelle le Conseil Municipal des Enfants et les fédérations de parents d'élèves sont conviés, puis une commission intercommunale de décision. Pour votre parfaite information, les menus sont publiés

sur le site internet de la ville et affichés dans chaque établissement.

Que trouve-t-on dans les assiettes ?

Du frais et du bio ! Les menus sont élaborés avec environ 30% de produits issus de l'agriculture biologique et notamment des produits en provenance de la Coopérative Bio d'Île-de-France. D'autres produits de qualité labellisés AOP, Label Rouge ou Bleu, Blanc, Cœur sont également au menu.

Sur recommandation des services de l'État et en conformité avec la loi EGALIM votée en 2018, un repas végétarien est servi aux élèves une fois par semaine. Cette démarche durable vise à diminuer la production et la consommation de viande.

Pas de gaspillage !

Si la qualité du repas est une priorité, la lutte contre le gaspillage alimentaire reste essentielle. Pour y parvenir, un comité se réunit périodiquement pour étudier les avis de vos enfants.



En cas d'allergie ou de maladie chronique, pensez au PAI !

Pour faciliter l'accueil des élèves souffrant d'une allergie alimentaire ou d'une maladie chronique, un projet d'accueil individualisé (PAI) peut être mis en place. Il permet à l'enfant de suivre une scolarité normale tout en bénéficiant de son traitement ou régime alimentaire particulier.

Il s'agit d'un document écrit, demandé et signé par les parents, mais aussi par le directeur de l'école, le médecin scolaire et le Maire. Il répertorie les traitements et/ou les régimes médicaux pour permettre au personnel encadrant une prise en charge des enfants totalement sécurisée.

Lorsque l'allergie alimentaire est trop contraignante, il est demandé aux parents de préparer les déjeuners des enfants qui seront ensuite réchauffés par le personnel de restauration.

Attention : un numéro de téléphone d'urgence doit être communiqué à la mairie et à l'école. N'oubliez pas de signaler chaque changement.

Pour les parents qui le souhaitent, il est possible de visiter la cuisine centrale sur rendez-vous en contactant le service restauration.



Les animations

Après les repas, les animateurs (1 ou 2 animateurs en maternelle / 12 ou 13 animateurs en élémentaire) proposent aux enfants des activités sportives et manuelles non obligatoires. Les enfants, toujours sous surveillance, disposent ainsi de leur temps libre selon leurs envies !



Des animations nutritionnelles leurs sont également proposées à l'initiative du Syndicat Intercommunal de Restauration. Ludiques et éducatifs, ces jeux et dégustations permettent de sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge à une alimentation saine et équilibrée.



Rappel

N'oubliez pas d'inscrire vos enfants à la cantine !
L'inscription doit se faire au plus tard le jeudi avant minuit pour la semaine suivante sur le portail famille.
En cas d'oubli, vos enfants auront toujours un repas de servi mais des majorations pourront être appliquées.

TRAM T12 : CONSTRUIRE UN PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL

400 places de parking, une gare routière, une station de tramway et des liaisons piétonnes vers le RER C et le quartier Grand Vaux seront aménagées sur le site du futur pôle d'échanges multimodal d'Épinay-sur-Orge.

L'actuelle gare est en cours de transformation pour offrir aux usagers des interconnexions entre différents moyens de transport. Ainsi, des correspondances rapides pourront se faire entre la station du tram T12, la future gare routière, la RD257 et le RER C.

La fin des travaux de construction du passage sous les voies ferrées est prévue pour mai 2020, ce qui permettra le démarrage de la création des nouveaux cheminements et des nouvelles infrastructures.

+ d'infos sur <https://www.ilede-france-mobilites.fr/projet/tram-12-express-nouvelle-ligne-massy-evry/>

ENQUÊTE PUBLIQUE

À la demande d'Île-de-France Mobilités, le Préfet de l'Essonne a publié un arrêté prescrivant l'ouverture d'une enquête parcellaire sur le territoire des communes d'Épinay-sur-Orge, Savigny-sur-Orge, Viry-Chatillon, Grigny, Ris-Orangis et Évry-Courcouronnes, préalable à la cessibilité des terrains nécessaires à la réalisation du projet déclaré d'utilité publique.

Cette enquête se déroulera du lundi 20 janvier 2020 au jeudi 6 février 2020. Le siège de l'enquête est fixé à la mairie d'Épinay-sur-Orge, où le commissaire enquêteur, Monsieur Yves Bourlat, sera domicilié pour les besoins de l'enquête. Il se tiendra à la disposition du public afin de recueillir ses observations écrites ou orales lors d'une permanence le samedi 1^{er} février 2020 de 9h à 12h en mairie.

Le dossier d'enquête comportant la notice explicative, les plans et les états parcellaires, ainsi qu'un registre d'enquête sera déposé en mairie et mis à disposition du public pendant toute la durée de l'enquête au service urbanisme, aux heures d'ouverture ci-après :

- Les lundis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Les mercredis et samedis de 8h30 à 12h
- Les jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30

Le dossier pourra également être consulté sur le site des services de l'État en Essonne www.essonne.gouv.fr (rubrique publications – enquêtes publiques – aménagement et urbanisme – aménagement).

Pendant toute la durée de l'enquête, des informations pourront être demandées à l'adresse suivante :
Île-de-France Mobilités – Direction des infrastructures – 41 rue de Châteaudun – 75009 Paris.



MON COPILOTE : LE COVOYAGE SOLIDAIRE



© Mon copilote

Pour un grand nombre de personnes âgées en perte d'autonomie et pour les personnes en situation de handicap, la problématique de déplacement peut constituer un frein à l'accès à l'emploi, aux soins ou plus généralement à la vie sociale. C'est pourquoi le Conseil Départemental a décidé d'expérimenter depuis le

4 novembre dernier et pour une durée d'un an dans un premier temps, un service de covoilage solidaire dont il a confié l'organisation à l'entreprise Mon Copilote.

Le principe est de favoriser le partage de trajets à pied, en transports en commun, en voiture, entre personnes rencontrant des difficultés de mobilité (appelées pilotes), et des personnes (appelées copilotes) assurant cette mission d'accompagnement, soit sur leur temps libre, soit sur un trajet qu'elles réalisent déjà.

La mise en relation est payante pour les bénéficiaires qui doivent être âgés de plus de 7 ans et être dans l'une des situations suivantes :

- Disposer de la CMI (Carte Mobilité Inclusion) mention invalidi-

- té et/ou stationnement ;
- ou être bénéficiaire de l'APA (Allocation Personnalisée Autonomie) ;
- ou avoir plus de 75 ans.

Afin d'assurer un maximum de trajets, deux statuts de copilote existent :

- le copilote volontaire, qui réalise un geste solidaire et reçoit un défraiement pour son trajet ;
- Le copilote "SOS", autoentrepreneur rémunéré, qui répond aux demandes qui n'ont pas trouvé de copilote volontaire.

Un site internet, complété d'une plateforme téléphonique, permet la mise en relation entre membres de cette communauté d'entraide.

+ d'infos sur mon-copilote.fr ou par téléphone au 07 67 01 80 55 (du lundi au vendredi de 9h à 18h)

LE CENTRE POMPIDOU BIENTÔT EN ESSONNE

Le futur pôle francilien de conservation et de création de Beaubourg ouvrira ses portes en 2025 à Massy !

Un site à la renommée mondiale qui donnera au plus grand nombre l'accès à la création contemporaine. Avec ses 22 000 m², la Fabrique de l'art du Centre Pompidou sera à la fois un pôle d'excellence pour la conservation et la restauration des oeuvres, et un nouveau lieu de diffusion culturelle et de création ancré dans le territoire.

Un espace expérimental de 2 500 m² sera ouvert au public avec au programme des spectacles vivants, des performances, des ateliers, des workshops, etc. Le nouveau centre travaillera en collaboration avec les acteurs locaux culturels, universitaires et scolaires, ainsi que les associations.



NOUVEAUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

L'ATELIER DES JARDINS GOURMANDS ARTISAN CONFITURIÈRE



Sylvie Yannic-Arnoult récolte les fruits en surplus dans les jardins et les transforme en confitures, compotes et pâtes de fruits. Elle contribue ainsi à la réduction du gâchis alimentaire et répond aux attentes des consommateurs en matière de production locale de qualité.

Ses recettes sont à la fois classiques et originales mêlant les fruits aux épices ou aux herbes aromatiques tout en utilisant le moins de sucre possible pour préserver la saveur originelle des fruits.

Lauréate du prix de l'innovation durable 2019 décerné par le Département de l'Essonne pour récompenser sa démarche en faveur

du développement durable, elle est encouragée à développer son activité vers de nouvelles formes d'économie circulaire.

Vous pouvez retrouver toutes ses spécialités à l'AMAP les paniers d'Épinay, via le site Internet ou sur les salons essonniers.

Vous avez trop de fruits dans votre jardin, n'hésitez pas à la contacter !

Tél : 06 09 61 13 62

sylvie@atelier-des-jardins-gourmands.fr

<https://atelier-des-jardins-gourmands.fr>



Retrouvez tous les acteurs économiques de la commune sur le site internet, rubrique Vie économique.



RENDEZ-VOUS



Épinay
sur Orge

N° 9
février-mars 2020

SUPPLÉMENT DÉTACHABLE DE L'ÉCHO MUNICIPAL D'ÉPINAY-SUR-ORGE

**Dimanche 2 février 2020
de 10h à 17h**

Buvette, croissants,
sandwichs, crêpes
sur place

Consacré à la
petite enfance
de 0 à 12 ans

BÉBÉ PUCES

Dimanche 2 février

salle du Millénaire (voir page 2)

EN FÉVRIER

EXPOSITION PHOTOS aux heures d'ouverture de la médiathèque

Exposition du Photoclub
d'Épinay-sur-Orge.
Tout public. Entrée libre.

L'ATELIER DES ARTS PLASTIQUES ET GRAPHIQUES : EXPOSITION

Samedi 1^{er} février
Dimanche 2 février
salle de la Gilquinière
parc de la mairie

L'Atelier des Arts Plastiques et
Graphiques vous invite à venir
nombreux à son exposition
annuelle.

Le samedi de 14h à 19h,
vernissage à 18h.

Le dimanche de 11h à 18h,
tirage de la tombola à 17h.

RENDEZ-VOUS DES PETITS LECTEURS

Samedi 1^{er} février
Mercredi 5 février

à 10h30 à la médiathèque
Histoires et comptines pour
les enfants de 0 à 4 ans.
Entrée libre.

Durée 20 minutes.

Durant tout le mois,
l'animation est identique.
Choisissez la date
qui vous convient le mieux.



COMITÉ DES FÊTES SUPER LOTO

Samedi 1^{er} février

à 20h30 salle des fêtes
Georges Pompidou

Chaque année, il est un
événement où se retrouvent
près de 300 joueurs, tous
amateurs d'une ambiance
chaleureuse et sereine, pour
se détendre et emporter des
super lots ! Réservation au
☎ 06 78 63 51 83. Sur
place : boissons, sandwiches
et tartes permettent de main-
tenir la forme ! De plus, votre
participation va directement
dans le budget du Dimanche
des Enfants, début juin, au
Parc des Templiers. Donc,
pas de perdants...que des
gagnants ! Vous serez ac-
cueillis dès 19h30 à l'ouver-
ture des portes.

BÉBÉ PUCES

Dimanche 2 février

de 10h à 17h

salle du Millénaire au stade
des Templiers, entrée rue
de la Croix Ronde

Brocante réservée à l'enfance
de 0 à 12 ans, organisée
par et au profit du Centre
Communal d'Action Sociale
d'Épinay-sur-Orge (C.C.A.S.).
Buvette et restauration rapide
sur place. Venez nombreux !



CONCERT DE LA GATINELLE

Dimanche 2 février

à 17h Église Saint-Leu -
Saint-Gilles

L'Association des Concerts
de la Gatinelle vous propose
un concert gratuit avec libre
participation aux frais.
Répertoire de musique
andine colombienne par
l'Ensemble musical et vocal
« Mouche & Cie » fondé à
Paris et représenté par trois
musiciens reconnus des
rythmes traditionnels andins
en Europe. Une invitation
au voyage au travers des
oeuvres de J.B. Lully, Francis
Poulenc, Martin Zarzar ou
J.B. Bach...

Flûte traversière, tiple-
requinto, flûte et percussions.

SOCIÉTÉ SAINT- VINCENT-DE-PAUL

Lundi 3 février

de 17h à 18h à la Maison
Sainte-Marie, 14 rue de la
Terrasse (1^{er} étage, salle
Jean-Paul II)

La Conférence Saint-Vincent-
de-Paul d'Épinay-sur-Orge
ouvre une permanence
d'accueil et d'écoute.
Cette permanence s'adresse
aux personnes démunies
ou isolées qui ont besoin
d'aide aux démarches
administratives, de soutien
matériel et moral, en
partenariat avec le Centre
Communal d'Action
Sociale de la mairie et les
assistantes sociales de la
Maison Départementale des
Solidarités de Palaiseau.
Pour tout renseignement :
☎ 07 67 56 33 61

ASGE : DÉCOUVERTE

Lundi 3 février

Vendredi 7 février

Lundi 24 février

Vendredi 28 février

de 20h30 à 21h30,

au gymnase Georges Pompidou

l'ASGE vous propose de venir découvrir le « Jump fitness ». Les deux premières séances offertes.

SALTARA DANSE : PORTES OUVERTES

du lundi 3 février

au vendredi 7 février

aux heures de cours

habituelles (<https://saltara-danse.webnode.fr/>)

Venez tester un cours de danse...

L'association propose des portes ouvertes. C'est l'occasion de venir découvrir, danser et rejoindre les nombreux danseurs et danseuses, quelque soit votre niveau (débutant ou confirmé) ou votre âge (cours ouvert à partir de 3 ans). Un stage sera proposé durant les vacances de printemps.

APRÈS-MIDI DANSANT

Samedi 8 février

de 14h à 18h

salle de la Gilquinière
parc de la mairie

Organisé par Handicap'Loisirs. Après-midi dansant avec goûter sur le thème « Crêpes et gaufres ».

Dédié aux personnes en situation de handicap.

Sur invitation ou s'inscrire au 06 45 35 86 71.

L'ATELIER :

ESCAPE GAME

Samedi 8 février

à 14h30 à la médiathèque

Découvrez le jeu Unlock : des escape games immersifs et addictifs !

Public adulte.

Sur inscription.



LA RONDE DES HISTOIRES

Samedi 8 février

à 16h30 à la médiathèque

Quelle surprise vous réserve la roue à raconter ?

À partir de 5 ans.

Entrée libre.



FÊTE DE LA ST-VALENTIN D'ÉPINAY-ACCUEIL

Dimanche 9 février

à 11h salle des fêtes

Georges Pompidou

Nouveaux arrivants et mariés en 2019 ? L'association Épinay-accueil vous invite à sa cérémonie d'accueil.

Inscription : epinay.accueil@gmail.com

RENDEZ-VOUS DE JEUX DU C.M.E.

Mercredi 12 février

de 15h à 17h

salle des fêtes

Georges Pompidou

Les élus du Conseil Municipal des Enfants vous invitent à venir jouer en famille à des jeux de société, de construction, de logique ou d'agilité.

Les enfants resteront durant toute l'animation sous la responsabilité de l'adulte qui les accompagne.



Le Conseil Municipal des Enfants vous invite à un

“Rendez-vous de jeux”

Mercredi 12 février 2020
de 15h à 17h

Salle des fêtes
Georges Pompidou



Venez jouer en famille ou entre amis à des jeux de construction, de société, de logique ou d'agilité. Venez nombreux !

Nous vous rappelons que les enfants resteront durant toute l'animation sous la responsabilité de leurs parents (boissons offertes).

PERMANENCE URBANISME

Samedi 15 février

de 9h à 11h en mairie

Permanence avec l' élu chargé de l'urbanisme sur des questions liées à vos projets de construction ou à l'aménagement de la ville. Prendre rendez-vous au ☎ 01 69 10 25 70.



SOCIÉTÉ SAINT- VINCENT-DE-PAUL

Samedi 15 février

de 10h à 11h à la Maison Sainte-Marie, 14 rue de la Terrasse (1^{er} étage, salle Jean-Paul II)

La Conférence Saint-Vincent-de-Paul d'Épinay-sur-Orge ouvre une permanence d'accueil et d'écoute.

Cette permanence s'adresse aux personnes démunies ou isolées qui ont besoin d'aide aux démarches administratives, de soutien matériel et moral, en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale de la mairie et les assistantes sociales de la Maison Départementale des Solidarités de Palaiseau.

Pour tout renseignement :
☎ 07 67 56 33 61

CLUB ADO

Mercredi 26 février

à 16h30 à la médiathèque

Viens participer aux achats de la médiathèque : films, musiques, romans, BD et mangas !

Public adolescent.
Entrée libre.



PERMANENCES POUR DISTRIBUTION DES SACS VÉGÉTAUX

**du mercredi 26 février
au Mercredi 1^{er} avril**

les mercredis et samedis
de 9h à 12h,

au sous-sol de la
médiathèque, 65 Grande
rue (entrée sur la gauche)

Se présenter muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées de plus de 75 ans non motorisées appeler les services techniques au 01 69 10 25 69.

ATTENTION : Pas de distribution après la période des permanences.



A.P.S.E. :

36^{ÈME} SALON D'ART

**du jeudi 27 février
au jeudi 5 mars**

de 14h à 18h salle des fêtes
Georges Pompidou

L'Association des Peintres et Sculpteurs d'Épinay-sur-Orge vous invite à son 36^{ème} Salon d'Art.

Venez nombreux !

CONCILIA'BULLES

Vendredi 28 février

à 18h30 à la médiathèque

Envie de participer au choix des BD, de découvrir des nouveautés ? Venez échanger lors de cette rencontre autour des bandes dessinées.

Public adulte. Entrée libre.



AD'HOC :

AFTERWORK S5#5

Vendredi 28 février

de 19h30 à 22h30 salle de la
Gilquinière (parc mairie)

AD'HOC fait partie du réseau « la Fée des Jam » et propose chaque mois à Épinay-sur-Orge un évènement « bœuf musical ». Format auberge espagnole, entrée libre, tout public, chacun ramène quelques victuailles à boire ou à manger et peut venir avec son instrument de musique.

Infos sur :
adhocmusic.com/afterworks

LE GRAND ATELIER : ORIGAMI

Samedi 29 février

à 10h30 à la médiathèque
Une initiation à l'art du pliage
pour les grands et les petits.
À partir de 8 ans.
Sur inscription.



EN MARS

SOCIÉTÉ SAINT- VINCENT-DE-PAUL

Lundi 2 mars

de 17h à 18h à la Maison
Sainte-Marie, 14 rue de la
Terrasse (1^{er} étage, salle
Jean-Paul II)

La Conférence Saint-Vincent-
de-Paul d'Épinay-sur-Orge
ouvre une permanence
d'accueil et d'écoute.

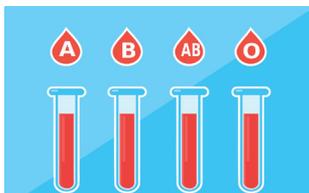
Cette permanence s'adresse
aux personnes démunies
ou isolées qui ont besoin
d'aide aux démarches
administratives, de soutien
matériel et moral, en
partenariat avec le Centre
Communal d'Action
Sociale de la mairie et les
assistantes sociales de la
Maison Départementale des
Solidarités de Palaiseau.
Pour tout renseignement :

☎ 07 67 56 33 61

DON DU SANG

Mardi 3 mars

de 16h à 20h salle de la
Gilquinière (parc mairie)
Vous avez entre 18 et 70 ans ?
L'Établissement Français du
Sang a besoin de vos dons
de sang.



RENDEZ-VOUS DES PETITS LECTEURS

Mercredi 4 mars

à 10h30 à la médiathèque
Histoires et comptines pour
les enfants de 0 à 4 ans.
Entrée libre. Durée 20 minutes.

Durant tout le mois,
l'animation est identique.

**Choisissez la date
qui vous convient le mieux.**



PERMANENCE URBANISME

Samedi 7 mars

de 9h à 11h en mairie
Permanence avec l' élu
chargé de l'urbanisme sur
des questions liées à vos
projets de construction ou
à l'aménagement de la ville.
Prendre rendez-vous
au 01 69 10 25 70.

APRÈS-MIDI DANSANT

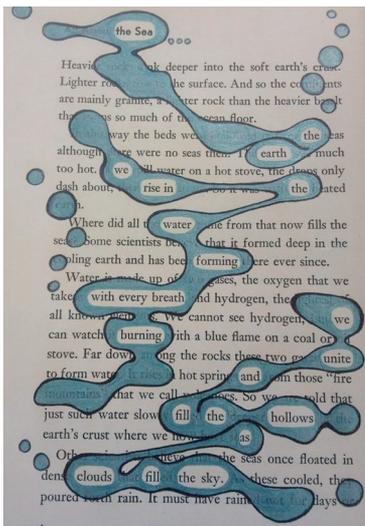
Samedi 7 mars

de 14h à 18h
salle de la Gilquinière
parc de la mairie
Organisé par Handicap'Loisirs.
Après-midi dansant avec
goûter sur le thème
« Carnaval, tous déguisés ».
Dédié aux personnes en
situation de handicap.
Sur invitation ou s'inscrire
au 06 45 35 86 71.

L'ATELIER : POÉSIE CRÉATIVE

Samedi 7 mars

à 14h30 à la médiathèque
À l'occasion du Printemps
des Poètes, nous vous
proposons un atelier créatif
autour de la poésie.
Public adulte.
Sur inscription.



LA RONDE DES HISTOIRES

Samedi 7 mars

à 16h30 à la médiathèque
Quelle surprise vous réserve
la roue à raconter ?
À partir de 5 ans. Entrée libre.

AD'HOC : CONCERT/ EXPO ROCK/PROG

Samedi 7 mars

à partir de 20h à la salle des fêtes Georges Pompidou
3 groupes essonniers :
Horama (rock jazz) + Noolysis (rock prog) + Cheshire (post rock) + une exposition d'un collectif artistique.
Prix libre. Infos sur :
adhocmusic.com/concerts

U.T.L. - CONFÉRENCE

Mardi 10 mars

à 14h salle des fêtes
Georges Pompidou
Conférence réservée aux adhérents. Tél. 01 69 47 78 25
Thème : « Les Drones professionnels, quel potentiel ? »
Intervenant : Jean-Philippe Bonhomme.

LE PETIT ATELIER : SPÉCIAL PETITE ENFANCE

Mercredi 11 mars

à 16h30 à la médiathèque
Formes et couleurs : un atelier créatif pour les tout-petits.
De 2 à 4 ans.
Sur inscription.



RAPPEL : INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2020

**jusqu'au vendredi
13 mars**

en mairie

Les parents des enfants nés en 2017 (pour l'entrée à la maternelle) ainsi que ceux nés en 2014 et devant entrer au C.P., doivent venir s'inscrire à la mairie.
Vous devez vous présenter au service scolaire, muni de votre livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile récent.

RENDEZ-VOUS DES PETITS LECTEURS

Samedi 14 mars

à 10h30 à la médiathèque
Histoires et comptines pour les enfants de 0 à 4 ans.
Entrée libre. Durée 20 minutes.
**Durant tout le mois,
l'animation est identique.
Choisissez la date
qui vous convient le mieux.**



CAISSE DES ÉCOLES GRAND LOTO

Samedi 14 mars

à 19h30 salle des fêtes
Georges Pompidou
La Caisse des Écoles organise son Grand Loto annuel. Ouverture des portes à 19h30 début du tirage à 20h30.
Réservez vos places au ☎ 06 84 44 17 01.
Restauration et buvette sur place.
La Caisse des Écoles d'Épinay-sur-Orge recherche des parents bénévoles pour compléter son équipe. N'hésitez pas à prendre contact avec eux !

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dimanche 15 mars

de 8h à 20h divers bureaux de vote dans la ville
1^{er} tour des élections municipales et communautaires.
Pour voter, pensez à vous munir d'une pièce d'identité et de la carte d'électeur.



HISTOIRE MOUVEMENTÉE

Mercredi 18 mars

à 10h30 à la médiathèque
Bougez, relaxez-vous en
écoutant une histoire !
Parents et enfants de 3 à 6
ans (durée 20 minutes).
Entrée libre.



JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR

Jeudi 19 mars

à 9h au cimetière

Commémoration du 58^{ème}
anniversaire du cessez-le-feu
mettant fin aux combats pour
le « Maintien de l'ordre » en
Algérie.

Cette guerre qui a mis plus
de 30 années avant d'être
reconnue comme telle, a
fait une trentaine de milliers
de morts ou disparus côté
Français.

Dans un monde où tout
va de plus en plus vite,
où le nombre de militaires
ayant participé à ce conflit
diminue de jour en jour,
il est de notre devoir de
commémorer le sacrifice de
nos compagnons « Morts
pour la France » lors de ce
conflit. Ils ont versé leur
sang pour la Nation, ne les
oublions pas. La population
est invitée à participer à cette
manifestation.

CONCERT DE MUSIQUE BAROQUE

Vendredi 20 mars

à 20h à la Chapelle Saint
Dominique Savio, 18 rue du
Mauregard

Le Comité de l'Hurepoix
de la Société des membres
de la Légion d'honneur, la
Fondation franco-britannique
de Sillery et le Conservatoire
de musique d'Épinay-
sur-Orge sont heureux de
vous inviter à un concert
de musique baroque par la
formation « Boîte à Musique
Ancienne » Œuvre de Purcell,
Charpentier, Schütz...

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dimanche 22 mars

de 8h à 20h divers bureaux
de vote dans la ville

2^{ème} tour des élections
municipales et
communautaires.

Pour voter, pensez à vous
munir d'une pièce d'identité
et de la carte d'électeur.



U.T.L. - CONFÉRENCE

Mardi 24 mars

à 14h salle des fêtes

Georges Pompidou

Conférence réservée aux
adhérents. Tél. 01 69 47 78 25
Thème : « La Perception des
symboles dans l'Image »
Intervenant : Yannick Levannier.

CLUB ADO

Mercredi 25 mars

à 16h30 à la médiathèque

Viens participer aux achats
de la médiathèque : films,
musiques, romans, BD et
mangas !

Public adolescent.
Entrée libre.

LE THÉÂTRE DU CABOULOT FÊTE SES 30 ANS !

Vendredi 27 mars

Samedi 28 mars

à 20h30 salle des fêtes

Georges Pompidou

Les festivités débuteront
le vendredi 27 mars, avec
un match d'improvisation
réunissant l'atelier des
adolescents et celui des
adultes.

Elles se poursuivront le
samedi 28 mars en accueillant
la troupe « La belle équipe »
qui jouera la pièce « Les amis
du placard », mise en scène
par Hervé Barret.
Sur participation libre.
Venez nombreux !

L'ÎLE ROUGE : UN PAYS DE CONTRASTE

Vendredi 27 mars

à 19h salle Eldorado

L'association AMIF (Amitiés
Madagascar Île-de-France)
convie ses donateurs ainsi
que toutes les personnes
intéressées à une soirée de
découverte, de connaissance
de Madagascar et de ses
actions depuis 13 ans.
Pour plus d'informations et
pour participer :
amif.solaire@orange.fr
ou ☎ 06 08 06 17 67.

LA CROQUEUSE DE MOTS PAR L'IMPROVICONTEUSE

Vendredi 27 mars

à 20h à la médiathèque

Improvisation, théâtre et contes se mélangent en fonction de l'envie du public qui participe pleinement au déroulé de l'histoire.

Spectacle qui enchantera les plus petits comme les plus grands.

À partir de 5 ans.

Sur inscription.



TAPACHANGÉ : EXPOSITION

Samedi 28 mars

de 14h à 19h salle Eldorado

L'association TaPaChangé propose de découvrir Épinay « Au passé simple et composé ». Replonger dans son origine et (re) découvrir une chronologie de l'histoire de l'instruction et des écoles à Épinay. À cette occasion vous pourrez acquérir la reliure comportant l'intégralité de l'exposition ainsi que des témoignages de spinoliens et des photos choisies pour l'ouvrage.

LE GRAND ATELIER : IMPRO

Samedi 28 mars

à 10h30 à la médiathèque

Initiez-vous en famille au théâtre d'improvisation. Duo parents et enfants à partir de 5 ans (environ 2h). Sur inscription.

SECOURS POPULAIRE

Samedi 28 mars

de 9h à 16h salle de la
Gilquinière (parc mairie)

Grand déballage solidaire au profit du Secours Populaire d'Épinay-sur-Orge.

SOCIÉTÉ SAINT- VINCENT-DE-PAUL

Samedi 28 mars

de 10h à 11h à la Maison
Sainte-Marie, 14 rue de la
Terrasse (1^{er} étage, salle
Jean-Paul II)

La Conférence Saint-Vincent-de-Paul d'Épinay-sur-Orge ouvre une permanence d'accueil et d'écoute.

Cette permanence s'adresse aux personnes démunies ou isolées qui ont besoin d'aide aux démarches administratives, de soutien matériel et moral, en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale de la mairie et les assistantes sociales de la Maison Départementale des Solidarités de Palaiseau. Pour tout renseignement :

☎ 07 67 56 33 61

U.T.L. - CONFÉRENCE

Mardi 31 mars

à 14h salle des fêtes

Georges Pompidou

Conférence réservée aux adhérents. Tél. 01 69 47 78 25
Thème : « L'Architecture des églises et cathédrales de Russie »

Intervenant : Olivier Mignon.



RÉSEAU BRONCHIOLITE ÎLE-DE-FRANCE

Le standard téléphonique est ouvert tous les week-end et jours fériés jusqu'au **dimanche 16 février 2020**
☎ 0 820 820 603

Standard Médecins : 7j/7 de 9h à 23h
☎ 0 820 800 880

Site internet :
www.reseau-bronchio.org

Mail :
contact@reseau-bronchio.org

TRANSFERT DE COMPÉTENCE POUR LES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la gestion des réseaux d'assainissement a été transférée à l'Agglomération Paris-Saclay conformément à la loi NOTRe du 7 août 2015.

Ce changement permettra une cohérence dans l'amélioration et la gestion des réseaux d'eaux usées et pluviales par un même acteur sur l'ensemble des territoires de l'Agglomération.

Un transfert qui n'aura pas d'impact budgétaire pour la commune, la partie des impôts et taxes habituellement consacrée à ces dépenses sera désormais reversée à l'intercommunalité pour qu'elle puisse exercer cette compétence.

La Communauté d'Agglomération travaillera en partenariat avec les services municipaux concernés et sera à l'écoute des besoins spécifiques de la commune.

Retrouvez la liste des compétences obligatoires, optionnelles et supplémentaires qui rentrent dans le champs d'intervention de la Communauté d'agglomération sur <http://www.paris-saclay.com/l-agglo/institution/competences-217.html>



LA DISTRIBUTION DES SACS VÉGÉTAUX EST EN COURS

Un rendez-vous annuel qui a lieu cette année pendant les mois de janvier, février et mars.

Les agents de la municipalité tiendront des permanences tous les mercredis et samedis de 9h à 12h au sous-sol de la médiathèque, du 8 janvier au 5 février puis du 26 février au 1^{er} avril. Les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées de plus de 75 ans non motorisées pourront contacter directement les services techniques afin que

les sacs leur soient livrés à domicile. Pour rappel, la sélection des sacs et les critères déterminant le nombre de sacs distribués sont définis par la Communauté d'Agglomération Paris Saclay et doivent être appliqués par la municipalité. Aucun traitement au cas par cas ne pourra être effectué. Les sacs vous seront remis sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile en fonction de la superficie de votre terrain. Attention : aucun sac ne sera dis-

tribué en dehors de cette période, c'est pourquoi nous invitons les jardiniers à inscrire ces dates dès à présent dans leur calendrier.



MÉDIATHÈQUE ET CRÈCHE – CHAPITRE 4 : LES MURS SORTENT DE TERRE...

Le chantier bat son plein ! Poussière et gravats ont laissé place en janvier au démarrage du gros œuvre. Le point sur ce projet exceptionnel.

Depuis la fin des démolitions et l'évacuation des déblais, le chantier ne s'est pas arrêté. Après la phase de terrassement en décembre, le mois de janvier a été marqué par le coulage des fondations.

Une étape clef qui a nécessité un temps de séchage pour permettre l'arrivée des premiers niveaux en surface, laissant deviner la forme du bâtiment au sol.

En parallèle et conformément à la législation en vigueur, la base de vie des équipes a été installée en face du chantier, pouvant ainsi accueillir simultanément 25 agents au plus fort du chantier. Les bungalows sont installés pour toute la durée des travaux et abriteront des bureaux, des sanitaires, des vestiaires et un espace restauration.

Pour sécuriser le chantier, il sera entouré de grilles et de palissades qui feront l'objet d'un appel à projets pour permettre d'accueillir des œuvres d'art éphémères qui égayeront notre esplanade.



Fabien Laville,
Directeur Général des
Services, nous parle
de la future crèche qui
accueillera 27 berceaux
en 2021



A quand l'ouverture de la crèche ?

Très attendue par les nombreux parents et futurs parents présents sur la commune, elle ouvrira ses portes en 2021 en même temps que la médiathèque. En attendant la fin des travaux de construction, le projet avance et se précise avec notamment la désignation du prestataire qui sera en charge de la gestion de l'établissement. Il s'agit de La Maison bleue, à qui la municipalité a décidé de faire confiance, convaincue par son engagement durable et son programme éducatif respectueux des rythmes et repères de l'enfant, favorisant son autonomie et le socialisant en douceur.

Cette structure est spécialisée depuis 13 ans dans la gestion de crèches, 260 aujourd'hui, emploie 3 900 professionnels et accueillent environ 10 000 enfants.

Combien d'enfants la structure pourra-t-elle accueillir ?

De plain-pied et située au rez-de-

jardin, l'espace crèche de 302 m² accueillera 27 berceaux. Les enfants âgés de deux mois à 3 ans, seront répartis en deux sections : 12 chez les petits et moyens, 15 chez les moyens et grands. Les modalités d'inscription et les critères de sélection seront communiqués au cours de l'année.

La crèche disposera-elle d'un espace extérieur ?

Oui. Un espace privé et sécurisé de 205 m² comprenant un sol souple et des dalles sensorielles sera mis à disposition des enfants qui pourront en profiter chaque fois que la météo le permettra. Un extérieur qui sera également végétalisé pour permettre aux enfants de se familiariser avec la nature grâce à la plantation d'arbustes fruitiers et à la création de bacs potagers pédagogiques.

Quelle sera la composition de l'équipe encadrante ?

La Maison bleue, par le biais de son centre de formation agréé et de son école d'auxiliaire puéri-

cultrice diplômante, garantie une équipe qualifiée et formée au projet éducatif évoqué. Elle sera organisée sur mesure pour les 27 berceaux et composée de 10 personnes : une directrice, une infirmière, deux auxiliaires de puériculture, 3 personnes disposant d'un CAP petite enfance, un agent de service, un médecin et un psychologue.

Quelles sont les prochaines étapes ?

La continuité du chantier, avec des matériaux conformes et sécurisés pour accueillir des enfants, et les préparatifs des aménagements (meubles, équipements...) qui, comme le matériel sélectionné (jeux, produits d'hygiène et de restauration...) répondront à une politique d'achat respectueuse de la santé des enfants et soucieuse de la protection environnementale.

Nous tiendrons régulièrement informés les habitants de l'avancée du chantier et de la concrétisation du projet.

PRÉVENTION, SANTÉ

EPINAYTHON : LA SOLIDARITÉ AU RENDEZ-VOUS !

Un grand merci à tous, bénévoles et généreux donateurs qui avez permis de récolter la somme de 6 466 euros cette année au profit du Téléthon !

Une belle réussite grâce à de nombreux évènements qui se sont déroulés pendant trois jours dans toute

la ville et qui a mobilisé petits et grands : tournois sportifs (multisports, badminton, handball), escape game, aéromodélisme, nuit du jeu, échanges à la médiathèque, belote, patinoire en roller, danse, tombola, participation du collège avec une vente de photos du cross. Bravo et encore merci !



ATELIERS BIEN ÊTRE ET SANTÉ POUR LES AIDANTS FAMILIAUX

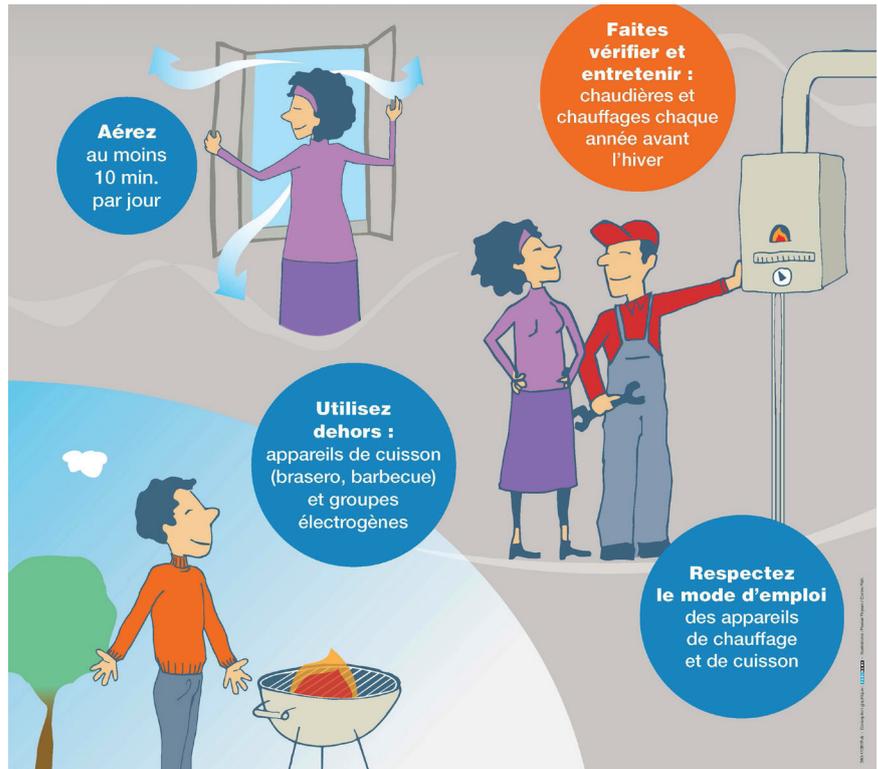
Le Service Nord-Ouest Autonomie-CLIC organise en lien avec le CODES Île de France, un programme de formation à la Santé pour les Aidants familiaux de personnes dépendantes ou handicapées de janvier à avril 2020.

L'objectif de ces ateliers est de soutenir les aidants à préserver leur propre santé et leur bien-être et ainsi soulager au mieux leur proche. Les ateliers sont gratuits et se déroulent le lundi après-midi de 14h à 16h, au Service NOA dans le Salon d'Hiver à l'entresol de l'Hôpital des Magnolias - 77 Rue du Perray - 91160 Ballainvilliers.

10 séances pour construire son programme de santé :

- Lundi 27 janvier : mon rôle d'aidant et ma santé
- Lundi 10 février : mon alimentation
- Lundi 24 février : mes activités physiques
- Lundi 2 mars : mon sommeil
- Lundis 9 et 16 mars : la gestion des situations stressantes
- Lundi 23 mars : confiance en moi et estime de moi
- Lundi 30 mars : la résolution des situations à problèmes
- Lundi 6 avril : mes lieux et personnes ressources
- Lundi 20 avril : synthèse et conclusion.
-

Renseignements et inscriptions obligatoires au Service NOA
Tél : 01 69 80 59 72
noa@hpgm.fr



LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et non irritant : il est donc indétectable par l'Homme.

Sa présence résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol. Il prend la place de l'oxygène dans le sang et peut être mortel en moins d'une heure. Les maux de têtes, nausées, vertiges et troubles visuels sont ainsi les premiers symptômes d'une intoxication.

Les gestes simples de prévention à respecter sont les suivants :

- Faire vérifier et entretenir chaque année par un professionnel qualifié les installations de

chauffage, de préférence avant la saison hivernale ;

- À l'occasion de cet entretien, faire vérifier et ramoner les conduits permettant l'évacuation des gaz issus de ces installations de chauffage ;

- Veiller à bien ventiler son logement : aérer quotidiennement et ne jamais obstruer les grilles de ventilation ;

- Respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion prescrites par le fabricant ;

- Proscrire l'utilisation de moyens de chauffages non adaptés tels que les barbecues et les braseros.

LES ENFANTS DU CME EN VISITE AU SÉNAT !

Accompagnés de 3 animatrices, 28 élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) ont passé un après-midi à Paris, sur invitation de la sénatrice de l'Essonne Laure Darcos.

À leur arrivée en novembre dernier, les enfants étaient attendus par une guide pour une visite du Palais du Luxembourg. Un lieu historique au sein duquel ils ont découvert la bibliothèque, l'escalier d'honneur et surtout l'impressionnant hémicycle où débattent et légifèrent les sénateurs de la République.

Cerise sur le gâteau, les enfants ont eu la chance d'assister à une partie de la séance publique qui se déroulait ce jour, confortablement installés en tribune présidentielle.

C'est dans la salle des conférences que notre troupe a ensuite pris place pour poser ses nombreuses questions à la sénatrice, dont la plupart portaient sur le quotidien d'un sénateur.

Au cours de ce dialogue enrichissant, Laure Darcos les a félicité pour leur engagement avant de se prêter à une longue séance de photos et selfies avec eux !

Une journée exceptionnelle qui restera gravée dans la mémoire de nos jeunes spinoliens.



UNE ÉQUIPE ENGAGÉE ET CONVIVIALE

Toute l'équipe d'animation des accueils de loisirs a placé cette nouvelle année scolaire sous le signe de la convivialité !

Un objectif visible durant toute la fin d'année 2019 au cours de laquelle l'équipe d'animation des accueils de loisirs périscolaires élémentaires (du soir et du mercredi) ont organisé de nombreux moments festifs « parents - enfants ».

Pour l'accueil de loisirs élémen-

taire, une soirée de découverte de jeux « autour du monde » a été proposée le mercredi 4 décembre durant laquelle parents et enfants ont pu découvrir et jouer à des jeux africains, asiatiques et européens.

Pour l'accueil de loisirs Albert Camus, une boum karaoké a été organisée le jeudi 19 décembre dans la salle des fêtes Georges Pompidou, où chants et danses ont rythmé la soirée et permis à tous de profiter d'un moment convivial. En parallèle, les anima-

teurs avaient installé un espace de construction Léo et Kapla pour les moins férus de danse. Un succès auquel ont participé une soixantaine d'enfants et une quarantaine de parents !

Enfin, pour l'accueil de loisirs Paul Valéry, une exposition photos et une galerie d'activités ont été organisées le jeudi 19 décembre. Les parents ont pu admirer avec fierté les œuvres de leurs enfants et réaliser avec eux de nouvelles créations sur le thème de Noël.



LE PERMIS INTERNET : LES RÈGLES ESSENTIELLES DE PRUDENCE



© Permis internet



Le Permis Internet est un programme pédagogique de responsabilisation des enfants et des parents au sein des écoles, pour un usage plus vigilant du web.

En CM2, les enfants s'apprentent à entrer au collège, les usages et les risques augmentent, c'est le bon moment pour les préparer. C'est pourquoi, la Gendarmerie Nationale et l'association AXA Prévention unissent leurs forces

et leurs expertises en matière de protection et de prévention contre les risques sur Internet en initiant ensemble ce programme pédagogique à destination des 9 - 11 ans.

Avant de laisser un jeune utiliser Internet seul, il est indispensable de s'assurer qu'il a assimilé les règles élémentaires de vigilance, de civilité et de responsabilité. Il n'y a aucune raison de faire sur Internet, ce que l'on ne ferait pas dans la rue. Cette analogie de bon sens est le fil conducteur du Permis Internet pour les enfants. Si avant de laisser circuler un enfant seul dans la rue on lui apprend les règles de prudence indispensables (circulation routière, mauvaises rencontres, incivilités...), sur Internet, c'est la même chose. Ce parallèle permet aux enfants de comprendre l'importance de sécuriser leur vie privée et leurs informations personnelles, pour

éviter les mauvaises rencontres.

Les risques sur Internet sont facilement évitables si les jeunes sont suffisamment informés et avertis. C'est pourquoi la Directrice de l'école Paul Valéry a initié ce programme en novembre dernier pour accompagner et sensibiliser élèves et parents. Cette opération s'est traduite par l'intervention d'un Major en uniforme, ce qui a permis aux élèves de prendre conscience de la responsabilité qu'implique l'utilisation d'Internet. Après le visionnage d'une vidéo, ils ont posé de nombreuses questions au Major, pour au final décrocher leur permis internet ! Ce sera le tour des élèves de l'école Albert Camus dans les semaines à venir.



Bébé puces

Dimanche 2 février 2020
de 10h à 17h



Buvette, croissants,
sandwichs, crêpes
sur place

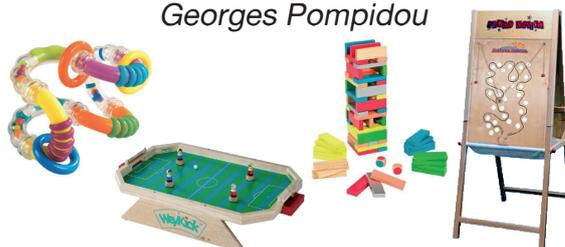
BÉBÉ PUCES

Dimanche 2 février 2020 de 10h à 17h
salle du Millénaire - Stade des Templiers

Le Conseil Municipal des Enfants
vous invite à un
“Rendez-vous de jeux”

Mercredi 12 février 2020
de 15h à 17h

Salle des fêtes
Georges Pompidou



Venez jouer en famille ou entre amis à des jeux

RENDEZ-VOUS DE JEUX DU CME

Mercredi 12 février 2020 de 15h à 17h
salle des fêtes Georges Pompidou



COMMÉMORATION DU CESSEZ LE FEU EN ALGÉRIE

Jeudi 19 mars 2020 à 9h
devant le monuments aux morts



Crapouillette,
l'apprentie sorcière,
aura besoin de vous pour
recréer les histoires disparues...
Êtes-vous prêt à vivre une
grande aventure ?

LA CROQUEUSE DE MOTS

Vendredi 27 mars 2020 à 20h
à la médiathèque

RETOUR EN IMAGES



- 1 : Nouvelle aire de jeux du parc des Templiers
- 2 : Space, inauguration de l'œuvre
- 3 : Commémoration du 5 décembre



4, 5, 6, 7 : Joyeux Noël

8 : Concert de Noël : un Noël à Moscou

**9 : Arbre de Noël
de la crèche familiale**



EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU

5 DÉCEMBRE 2019

Le compte-rendu de la séance publique du Conseil municipal du 26 septembre 2019 **est adopté à la majorité des membres présents à cette séance** avec 25 voix pour, 1 abstention (M. Beeldens-Da-Sylva), et 5 contre (M. Gallet, Duchesne, M^{me} Mezzarobba, M^{me} Castaings, M^{me} Dorland).

Approbation du rapport du 12 septembre 2019 de la commission locale d'évaluation des charges transférées de la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay (CLECT)

Le projet de délibération est **adopté à la majorité** avec 26 voix pour et 5 abstentions (M. Gallet, M. Duchesne, M^{me} Mezzarobba, M^{me} Castaings, M^{me} Dorland).

Approbation du rapport du 25 novembre 2019 de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay (CLECT)

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Présentation du rapport 2018 sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés de la Communauté Paris-Saclay (CPS)

Le Conseil Municipal prend acte du rapport 2018 sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés de la CPS.

Présentation du rapport d'activité 2018 du Syndicat Intercommunal de Restauration Massy - Chilly-Mazarin – Épinay-sur-Orge (SIRMC)

Le Conseil Municipal prend acte du rapport 2018 du Syndicat Intercommunal de restauration Massy – Chilly-Mazarin – Épinay-sur-Orge (SIRMC).

Présentation du rapport d'activité 2018 du Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau (SIARCE) au syndicat Mixte Orge Yvette Seine pour l'électricité et le gaz (SMOYS)

Le Conseil Municipal prend acte du Rapport 2018 du Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'eau (SIARCE) au Syndicat mixte Orge Yvette Seine pour l'électricité et le gaz (SMOYS).

Revalorisation des tarifs des concessions funéraires, des concessions du columbarium et à la revente des caveaux se trouvant sur des sépultures non renouvelées ou abandonnées.

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Revalorisation des tarifs des taxes funéraires, redevances et droits pour opérations funéraires

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Signature d'une convention entre les communes de Palaiseau et Épinay-sur-Orge concernant la prise en charge des frais de restauration et accueils périscolaires sur les journées scolaires 2019-2020 pour un élève scolarisé en CHASS (Classe à Horaires Aménagés Arts de la Scène)

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Signature de deux conventions entre les communes de Morsang-sur-Orge et Épinay-sur-Orge concernant la prise en charge des frais de restauration scolaire, pour des élèves scolarisés en ULIS (Union Localisée pour l'Insertion Scolaire)

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Validation du projet éducatif territorial (PEDT) de la Commune d'Épinay-sur-Orge 2019-2022

Le projet de délibération est **adopté à la majorité**, avec 30 voix pour, 1 abstention (M. Beeldens-Da Silva).

Affectation et utilisation d'un véhicule de fonction

Le projet de délibération est **adopté à la majorité** avec 24 voix pour, 7 abstentions (M. Gallet, M. Duchesne, M. Beeldens-Da Silva, M^{me} Mezzarobba, M^{me} Castaings, M^{me} Dorland, M^{me} Bourigault).

Modification du tableau des effectifs

Le projet de délibération est **adopté à la majorité** avec 24 voix pour, 7 abstentions (M. Gallet, M. Duchesne, M. Beeldens-Da Silva, M^{me} Mezzarobba, M^{me} Castaings, M^{me} Dorland, M^{me} Bourigault).

Création d'emplois non titulaires à temps non complet pour le recensement de la population

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Tarifs des repas pour les stagiaires BAFA

Le projet de délibération est **adopté à la majorité** avec 30 voix pour et 1 abstention (M. Beeldens-Da Silva).

Demande de garantie d'emprunt du bailleur social « Immobilière 3F » dans le cadre de la réhabilitation de 67 logements sociaux sis 2/4 bis rue de Grand Vaux

Le projet de délibération est **adopté à la majorité** avec 30 voix pour et 1 abstention (M. Beeldens-Da Silva).

Avenant à la convention financière n°C2016-451 entre la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay et la Commune d'Épinay-sur-Orge pour la collecte et le traitement des déchets ménagers

Le projet de délibération est **adopté à la majorité** avec 23 voix pour et 8 abstentions (M. Gallet, M. Duchesne, M. Collot, M. Beeldens-Da Silva, M^{me} Mezzarobba, M^{me} Castaings, M^{me} Dorland, M^{me} Bourigault).

Signature d'une convention de financement entre la commune d'Épinay-sur-Orge et l'association Crèche Parentale « Parents-Enfants du Val d'Orge » PEVO et attribution de la subvention 2019

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Attribution d'une subvention municipale de fonctionnement pour la saison 2019-2020 à l'association conservatoire de musique

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Revalorisation des tarifs de la redevance d'occupation du domaine public (RODP)

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Décision modificative n°1 du budget ville 2019

Le projet de délibération est **adopté à la majorité** avec 24 voix pour, 7 abstentions (M. Gallet, M. Duchesne, M. Beeldens-Da Silva, M^{me} Mezzarobba, M^{me} Castaings, M^{me} Dorland, M^{me} Bourigault).

Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget principal 2020

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

Décision modificative n°1 sur le budget de l'eau & de l'assainissement 2019

Le projet de délibération est adopté à la majorité

avec 24 voix pour, 6 contre (M. Gallet, M. Duchesne, M^{me} Mezzarobba, M^{me} Castaings, M^{me} Dorland, M^{me} Bourigault) et 1 abstention (M. Beeldens-Da Silva).

Clôture du Budget eau & assainissement de la ville

Le projet de délibération est **adopté à la majorité** avec 25 voix pour, 2 contre (M^{me} Castaings, M^{me} Dorland) et 4 abstentions (M. Gallet, M. Duchesne, M. Beeldens-Da Silva, M^{me} Mezzarobba).

Présentation du rapport annuel 2018 de la SEMARDEL

Le Conseil Municipal prend acte du rapport 2018 de la SEMARDEL.

Cession d'actions de la SEMARDEL entre la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay et la Commune d'Épinay-sur-Orge

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Approbation du pacte d'actionnaires de la SEMARDEL

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Dérogation au repos dominical pour l'année 2020

Le projet de délibération est **adopté à la majorité** avec 26 voix pour, 3 contre (M. Gallet, M. Duchesne, M^{me} Mezzarobba), et 2 abstentions (M^{me} Castaings, M^{me} Dorland).

Retrouvez l'intégralité des Conseils municipaux sur le site de la ville
www.ville-epinay-sur-orge.fr
rubrique Communications municipales

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

8 rue de l'Église
91360 Épinay-sur-Orge
Tél. 01 69 10 25 60
Ouverture au public des services : le lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30. Le mercredi et samedi de 8h30 à 12h.

CONTACTER VOTRE DÉPUTÉE

Marie-Pierre Rixain
marie-pierre.rixain@assemblee-nationale.fr
marie-pierre.rixain@en-marche.fr
Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
75355 Paris

Permanence parlementaire :
134 rue du Président François Mitterrand, 91160 Longjumeau.
Ouvert au public les lundis et jeudis de 9h30 à 12h30.
M^{me} Rixain recevra sur RDV le 1^{er} vendredi de chaque mois.

POUR RENCONTRER VOS ÉLUS

Sur rendez-vous
au **01 69 10 25 61**.

M^{me} Véronique François
Maire d'Épinay-sur-Orge et
Vice-Présidente de la CPS

 **À votre écoute les jeudis de 17h à 18h lors d'une permanence téléphonique.**

M. Dominique Decugnière
1^{er} maire adjoint - Ressources humaines, vie associative

M^{me} Geneviève Besse
2^{ème} maire adjoint - Affaires sociales, logement, petite enfance

M. Pierre Marteau
3^{ème} maire adjoint - Développement économique, numérique

M^{me} Monique Noël
4^{ème} maire adjoint - Jeunesse, centres de loisirs, collège, lycée

M. Christian Scoupe
5^{ème} maire adjoint - Patrimoine, voirie, espaces verts

M^{me} Ghislaine Badouix-Vergnes
6^{ème} maire adjoint - Manifestations, fêtes et cérémonies, anciens combattants

M. Maurice Legouge
7^{ème} maire adjoint - Environnement, transition énergétique

RÉFÉRENTS DE QUARTIER

Quartier Centre-ville
07 72 22 38 62

Quartier Les Sablons - Le Breuil
06 83 65 99 56

Quartier Gares
07 72 22 38 63

Quartier Mauregard - Hauts Graviers
06 83 65 98 89

Quartier Terrasse
06 83 65 99 35

Quartier Templiers
07 72 22 38 65

LIGNE DE BUS URBAIN D'EPINAY-SUR-ORGE

Ligne 114

arrêts desservis (dans l'ordre) : Gare RER, PI Monseaux, Hôtel de ville, Pavillon, Rue du Parc, Les Templiers, Domaine du Parc, Les Roullés, Le Breuil, Les Laurentes, Stade, Hôtel de ville, PI Monseaux, Gare RER.

Gare RER C	06.05	06.35	07.05	07.35	08.05	08.35	départ Gare 15.30 16.02 16.32	17.02	17.37	18.07	18.33	19.02	19.35	20.05	20.30	21.09	21.35
Domaine du Parc	06.12	06.42	07.12	07.42	08.12	08.42		17.09	17.44	18.14	18.40	19.09	19.42	20.12	20.37	21.16	21.42
Le Breuil	06.17	06.47	07.17	07.47	08.17	08.47		17.14	17.49	18.19	18.45	19.14	19.47	20.17	20.42	21.21	21.47
Hôtel de ville	06.21	06.51	07.21	07.51	08.21	08.51		17.18	17.53	18.23	18.49	19.18	19.51	20.21	20.46	21.25	21.51

Ligne 116

arrêts desservis (dans l'ordre) : Gare RER, PI Monseaux, Hôtel de ville, Pavillon, Rue du Parc, Gabriel Péri, Mauregard, Collège, H Dunant, Molière Sillery, Rue d'Athis, Pont Rubeau, Hauts Graviers, Gare de Petit Vaux, Chemin Vert, Gare RER.

Gare RER C	06.18	06.48	07.18	07.48	08.18	08.50	départ Gare 15.15 15.45 16.15	16.45	17.20	17.50	18.20	18.52	19.18	19.48	20.12	20.55	21.19
Hôtel de ville	06.21	06.51	07.21	07.51	08.21	08.53		16.48	17.23	17.53	18.23	18.55	19.21	19.51	20.15	20.58	21.22
Collège	06.27	06.57	07.27	07.57	08.27	08.59		16.54	17.29	17.59	18.29	19.01	19.27	19.57	20.21	21.04	21.28
Gare de Petit Vaux	06.35	07.05	07.35	08.05	08.35	09.07		17.02	17.37	18.07	18.37	19.09	19.35	20.05	20.29	21.12	21.36

MÉDIATHÈQUE

65 Grande rue
91360 Épinay-sur-Orge
Tél. 01 69 09 82 32
mediatheque@ville-epinay-sur-orge.fr
www.bibliotheque-epinaysurorge.fr
Horaires d'ouverture : le mardi de 16h à 18h, le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, le jeudi de 16h à 18h, le vendredi de 10h à 12h30 et de 16h à 18h, le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
La médiathèque propose de nombreuses animations gratuites et ouvertes à tous.
Détails dans le supplément « Rendez-vous ».

EN CAS D'URGENCE

SAMU : 15

POLICE : 17

POMPIERS : 18

URGENCES (numéro unique européen) : 112

LE SOIR, LES JOURS FÉRIÉS ET LE DIMANCHE

SOS MÉDECINS : 08 26 88 91 91

PHARMACIES DE GARDE :

Appeler le commissariat de Longjumeau au 01 69 79 23 70. Pour les dimanches, la pharmacie de garde est indiquée sur les portes de toutes les pharmacies d'Épinay-sur-Orge.

CDAU 91 : 15, 18 ou 112

Le Centre Départemental d'Appels d'Urgence de l'Essonne est une plateforme commune au SAMU et aux sapeurs-pompiers. En composant l'un de ces 3 numéros d'urgence, un opérateur vous dirigera vers le service d'urgence le plus approprié à votre situation.

Retrouvez tous les numéros utiles dans votre Guide Pratique paru en septembre 2019. Vous ne l'avez plus ? Téléchargez-le sur www.ville-epinay-sur-orge.fr/le-guide-pratique

COLLECTE À DOMICILE

Ordures ménagères	Mercredi - Samedi
Végétaux	Collectés en sac papier les lundis du 16 mars au 7 décembre 2020
Verres	Jeudi des semaines impaires
Emballages - Papiers	Vendredi
Encombrants	2 ^e mardi du mois sur l'ensemble de la commune Attention ! Ne doivent pas être déposés sur le trottoir mais en déchèterie : les équipements électriques et électroniques, huiles, gravats, plâtre, peintures, bouteilles de gaz, extincteurs, pneus, vieux sanitaires, déchets dangereux

Rappel : les sacs et bacs contenant les déchets et les encombrants doivent être déposés sur le trottoir, au plus tôt à 18h, la veille du jour de la collecte.

DÉCHÈTERIE SIREDOM

Rue de la Croix Ronde - Épinay-sur-Orge

Ouverte les **mercredis et samedis de 10h à 12h et de 13h à 17h** à tous les Spinoliens, sur présentation d'un badge. Pour obtenir ce badge, s'adresser en mairie, auprès des services techniques, en fournissant un justificatif de domicile et une pièce d'identité. Les dépôts sont limités à 1 m³. Un problème pour déposer vos déchets en éco-centres ou sur l'une des plateformes d'apport volontaire ? Signalez-le au 01 69 74 23 50 ou à ecocitoyen@siredom.com

ÊTRE CITOYEN, ÇA COMMENCE COMME ÇA...

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants peuvent être effectués : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 16h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Le brûlage à l'air libre de tous les déchets est quant à lui interdit.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

La Chambre des Notaires de l'Essonne propose des consultations gratuites deux mardis par mois, de 9h à 12h (sauf pendant les vacances scolaires). Ces consultations ont lieu uniquement sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la Chambre au 01 60 78 01 27. Prochaines consultations : les mardis 4 et 25 février, les mardis 10 et 24 mars.

Chambre des Notaires de l'Essonne - 14 rue des Douze Apôtres - 91000 Évry.

.....
Permanences gratuites des huissiers de justice les jeudis 6 et 27 février et les jeudis 5, 12, 19, et 26 mars 2020 de 9h30 à 11h30. Sur rendez-vous au 01 69 36 36 37. Ces dates pouvant être modifiées, nous vous conseillons d'appeler afin de vérifier. Permanences à Évry, Villemoisson-sur-Orge ou Étampes.

.....
La Maison de la Justice et du Droit propose des permanences juridiques gratuites et confidentielles autour des thèmes de la vie quotidienne. Pour tout renseignement et pour les prises de rendez-vous : Tél. 01 69 46 81 50 - mail : mjd@coeurssonne.fr.

.....
Les objets trouvés sont déposés à la police municipale, que vous pouvez joindre au 01 69 09 03 71 ou par mail à police.municipale@ville-epinay-sur-orge.fr

L'article L52-1 du code électoral établit dans son deuxième alinéa qu'« à compter du premier jour du sixième mois précédent le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin ».

Dans ce cadre, l'expression des élus pour exposer leurs actions dans les tribunes d'un journal municipal peut être assimilée à de la propagande électorale et est donc interdite.

Une jurisprudence du Conseil d'État du 7 mai 2012 précise que le Maire ne disposant d'aucun droit de contrôle ou de censure des tribunes de l'opposition, celles-ci peuvent participer au débat électoral. En revanche, la tribune doit rester « neutre ».

Le jugement de la neutralité des propos appartenant à chacun et à la justice, nous ne souhaitons pas prendre le risque de contrevenir à la loi.

Dès lors, et jusqu'au mois de mars 2020, les élus de la Majorité Municipale n'utiliseront pas cet espace d'expression.

Liste Union Municipale

Manuela Augusto – Ghislaine Badouix-Vergnes – Geneviève Besse – Martine Bocquier – Jean-Paul Cadenat – Fabienne Capelli – Didier Chinardet – Dominique Decugnière – Daniel Drivierre – Sophie Duverger – Véronique François – Raymonde Gaillard – Serge Koehl – Serge Lebrun – Maurice Legouge – Kathia Léon – Guy Malherbe – Pierre Marteau – Monique Noël – Marie-Pierre Pape – Pascal Profichet – Christian Scoupe – Jean-François Sez nec – Jean-Michel Tainguy – Delphine Ubéda.

Voter c'est participer à la vie démocratique locale

Les 15 et 22 mars prochains se dérouleront les élections municipales et communautaires. Ces scrutins vous permettront de choisir les personnes qui porteront des projets pour la commune d'Épinay sur Orge et pour la communauté d'agglomération Paris-Saclay.

Dans la vie quotidienne, les actions de vos élus locaux sont essentielles : l'aménagement urbain, la vie scolaire, le dynamisme économique, l'environnement et la circulation, l'appui aux activités associatives, l'accès à la culture, les priorités et les orientations de l'agglomération... tous ces sujets, et bien d'autres, vous touchent au plus près. Car vous en êtes aussi les acteurs.

Si vous n'êtes pas encore inscrit(e), vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour le faire, soit en vous rendant en mairie, soit en vous connectant sur le site <https://www.service-public.fr>. Sur ce même site, il est possible de vérifier si l'on est bien inscrit dans sa commune de résidence (interroger sa situation électorale).

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, ou si vous êtes absent(e) le jour du scrutin, pensez à donner votre procuration. La démarche consiste à établir, à l'avance, une procuration à une personne de son choix, auprès d'un commissariat, d'une gendarmerie ou du tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail.

Exprimez démocratiquement vos opinions, participez aux élections, en un mot : VOTEZ.

Les élus de la liste Imagine Épinay : Vincent GALLET, Laurence CASTAINGS, Danielle MEZZAROBBA, Muriel DORLAND, Serge DUCHESNE

MERCI À TOUS

Chers Spinoliens, Spinoliennes, nous sommes fiers d'avoir participé à la vie de notre ville pendant ces 6 dernières années et nous vous remercions pour votre confiance, votre accueil et votre soutien. Nous sommes heureux d'avoir pu porter votre parole face à une majorité peu encline à se remettre en cause et nous sommes fiers d'avoir réussi à faire avancer plusieurs dossiers. Avec nos nombreuses lettres d'information diffusées à tous ceux qui le souhaitent, notre présence lors des événements municipaux, notre engagement quotidien, nous avons tout fait pour faire honneur à notre fonction de conseiller municipal et être dignes de votre confiance. Une nouvelle année s'accompagne de vœux alors nous profitons de cette dernière tribune libre du mandat pour vous souhaiter le meilleur. Pour bien vivre à Épinay, il reste encore beaucoup à faire et nous espérons que les futurs conseillers sauront vous écouter, vous entendre et vous mettre au centre de leurs décisions et actions.

Bien vivre à Épinay - Amaud Collot – Virginie Bourigault.

Une belle page se tourne...

Plus jeune élu de notre ville pendant 6 ans pour défendre celles et ceux qui m'ont fait confiance, je dois désormais envisager mon engagement autrement.

Désormais concentré sur un nouveau travail parlementaire aux côtés de Nicolas Dupont-Aignan, je ne mènerai pas de liste aux municipales car « avec de l'audace, on peut tout entreprendre, on ne peut pas tout faire » (Napoléon).

Je reste toutefois engagé dans la défense du bien commun et suis persuadé qu'avec ses atouts inestimables, notre ville pourrait être un véritable joyau. Reste à se trouver le bon artisan.

« Pour Épinay » - Franck Beeldens-Da Silva.

NAISSANCES



18/10/2019 **CORRADINI** Simon
18/10/2019 **DORVAL** Corentin
25/10/2019 **SARTHE** Candice
19/11/2019 **SERAFIM CASTRO** Isaac
29/11/2019 **MEGHNOUS** Amélia

06/12/2019 **BA** Houlève
10/12/2019 **ARCHENAULT** Sasha
11/12/2019 **PEREIRA** Chloé
12/12/2019 **GUNDUZ** Arya
22/12/2019 **ALI BEZEÏ** Oumar

MARIAGES



16/11/2019 **PAES DA SILVA** Gustavo et **CARD** Marine
18/11/2019 **SAÏD ABDILLAH** Abdoul-Karim et **OCULI** Anaïs
14/12/2019 **CAMBRONE** Jocelyn et **BURKE** Lynda

DÉCÈS



31/10/2019 **MOLINIER** Louis
09/11/2019 **LEFÈVRE** Bernard
19/11/2019 **GAUTIER** Michel
20/11/2019 **RICHOUX** Stéphane
27/11/2019 **FARARIK** Josette
28/11/2019 **HAMARD** Claude
07/12/2019 **LE GROS** Marcel
10/12/2019 **NAUDIN** Aldolphe
11/12/2019 **LECOMTE** René
12/12/2019 **LESOIN** Gabriel
14/12/2019 **GLITA** Huguette
15/12/2019 **ROBERT** Charles

16/12/2019 **DUPONT** Robert
21/12/2019 **DUBOIS** Thérèse
24/12/2019 **VACARISAS** Renée
26/12/2019 **CLAIN** Pierre
28/12/2019 **BROSTIN** Danyèle
31/12/2019 **MARTIN** Georges
01/01/2020 **D'AMARIO** Cesidio
04/01/2020 **SAINT-AUBIN** Jeanine
06/01/2020 **FORTUNER** Bernard
09/01/2020 **TREILLON** Geneviève
14/01/2020 **VIGNIER** Denise



TERRASSEMENT **VOIRIE** **ASSAINISSEMENT** **RESEAUX DIVERS** **GENIE CIVIL**

TPU

TRAVAUX PUBLICS URBAINS

59, Rue Saint Sauveur
91160 BALLAINVILLIERS
Tél : 01 69 74 19 74
Fax : 01 64 48 33 99
tpu@tpurbains.fr



TECHNICITE ET QUALITE **P**ARTENARIAT ET FIDELISATION **U**NICITE, AUTONOMIE ET RESPONSABILITE

